

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 2 juillet 2010

**Service instructeur**

Service des Actions Educatives et de la  
Jeunesse

N° CP-2010-9-8-1

**Service consulté**

**CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES COLLEGES :  
COLLÈGE JULES VERNE À ILLZACH**

Résumé : *Ce rapport a pour objet de soumettre à la Commission Permanente la répartition des concessions de logement par nécessité absolue de service dans le nouveau collège Jules VERNE à ILLZACH.*

Les modalités d'attribution des concessions de logement dans les collèges sont fixées par la loi du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale (pour les personnels TOS) et par les articles R 216-4 à R 216-19 du code de l'éducation (pour les personnels de l'Etat).

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration propose les emplois, dont les titulaires bénéficient d'une concession par nécessité absolue de service, la situation et la consistance des locaux concédés.

La collectivité de rattachement fixe la liste des concessions de logement attribuées par nécessité absolue de service.

Le conseil d'administration du collège Jules VERNE à ILLZACH propose, par une délibération du 20 avril 2010, la liste des emplois bénéficiant d'une concession par nécessité absolue de service dans l'établissement reconstruit qui ouvrira à la rentrée de septembre 2010. La situation des logements figure en annexe du rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

**ANNEXE**

**LOGEMENTS CONCEDES PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE  
AU COLLEGE JULES VERNE à ILLZACH**

LOCALISATION de tous les appartements disponibles		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession	nature de la concession	date de la délibération du conseil d'administration
		nombre de pièces	surface	EMPLOIS		nécessité absolue de service	
1)	79 rue des Vosges (lot 1)	5	126m <sup>2</sup>		Principal	X	20/04/2010
2)	79 rue des Vosges (lot 2)	5	126m <sup>2</sup>	Agent TOS		X	20/04/2010
3)	79 rue des Vosges (lot 3)	4	101m <sup>2</sup>		Gestionnaire	X	20/04/2010
4)	79 rue des Vosges (lot 4)	4	101m <sup>2</sup>	Agent TOS		X	20/04/2010